

## **Compte-rendu de conseil 2019/04**

Le conseil municipal s'est réuni le 18 septembre 2019 à 18h.

### **Délibérations :**

Le conseil

- prend connaissance du rapport sur l'eau
- prend connaissance du résultat des maisons fleuries et décide des prix accordés ,prix qui seront remis le 11 novembre
- fixe le prix pour la vente de bois du Gr41 5€ TTC et pour les affouages 7€70 -TTC
- décide de mettre une pancarte « pêche réservée aux habitants de Nozières » à la fosse des maisons :
- émet un avis favorable au Plan local de publicité de la CDC
- met à jour le linéaire de route afin d'y intégrer la route du champ des bois
- décide de se conformer à la loi et de donner une participation pour les élèves de la commune étant à l'école Saint Joseph
- décide de renouveler la redevance pour occupation du domaine public

### **Informations**

- la randonnée et le petit salé auront lieu le dimanche 13 octobre (réponse souhaitée avant le 08 octobre)
- Les jeux du mardi reprennent le 5 novembre voici les dates : novembre 5 & 19 décembre 3 & 17 :Janvier 2020 7 & 21 :février 4 &18 :mars 3 ,17 & 31 : avril 7 & 21
- Vous trouverez ci-joint un papier de la gendarmerie sur la sécurité pouvant vous être utile

### **Recommandations :**

Vue l'augmentation du trafic, et de la vitesse nous avons mis un panneau pour la limiter .Si cela ne suffit pas ,nous ferons comme tous les villages : des chicanes ce serait dommage.

Nous essayons de garder un aspect agréable à notre village il est regrettable que certains se permettent de déposer des ordures devant une maison inhabitée sachant que la maison est celle d'une personne malade et absente .. Notre employé communal ramasse régulièrement des ordures dans les fossés, il a mieux à faire.

L'écologie commence là

En vous souhaitant une bonne rentrée

Le Maire , J. Mallard